SECTION F.O.-DGFIP 37
DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/

Deux CAPL étaient à l'ordre du jour :

- la première portait sur l'adoption du nouveau règlement intérieur
- la deuxième concernait les recours de notation pour les agents de catégories B

Monsieur BAZARD préside la réunion.

Règlement intérieur :

Il s'agit d'une 2ème convocation, l'ensemble des organisations syndicales ont boycotté la 1ère du 16 juin.

Une déclaration liminaire de FO a été lue et annexée au procès verbal (déclaration à lire à la suite).

La direction nous rappelle que ce règlement est national et qu'il applique les règles de fonctionnement de la fonction publique.

F.O.-DGFiP 37 affirme son opposition en votant contre.

Révision du compte rendu de l'entretien professionnel :

Une déclaration liminaire a été lue par un membre de solidaire Finances Publiques et annexée au procès verbal.de la CAPL

Pour 2016, 339 agents ont été évalués, dont trois ont fait l'objet d'un recours par voie hiérarchique :

- 1 dossier a obtenu satisfaction en première instance
- 1 dossier a fait l'objet d'un rejet partiel
- 1 dossier a été rejeté en totalité et fait l'objet du présent recours

Lors de cette CAPL, concernant un contrôleur principal, l'agent a obtenu partiellement satisfaction par la révision d'un ITEM du tableau synoptique

Vote contre à l'unanimité CGT et Solidaires
Vote Pour : Administration

FO n'a pas pu prendre part au vote, n'ayant aucun représentant dans ce grade.

Vos élus F.O.-DGFiP 37 *Florence BARBIER ; Bruno GARREAU*